

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
Bilan CVAL
du jeudi 2 février 2023

Ordre du jour / objectifs

- Avoir un retour des associations
- Faire évoluer le CVAL pour qu'il réponde mieux aux besoins des associations (
- Dynamiser le CVAL
- Aboutir à des propositions d'évolution
- Expérimenter des nouvelles manières de faire
- Autonomiser le CVAL ou acter une action limitée

Participant-es

Structures	Première fois
Association Possible	Oui
Association PUMA	Oui
AFEV	Oui
ADVLP Parc Blandan	Non
Habitat humanisme	Non
Association singulière	Non
ACEIS	Oui
Association université tout âge Lyon 2	Oui
Mouvement du Nid	Oui
CdQ Jean Macé	Oui
CdQ Guillotière	Oui
Redorons la Guillotière	Oui
CIL	Non
Pigeon voyageur	Non
Mono parenthèse	Oui
Horizons parrainages	Oui
Ligue du Rhône violence routière	Non
Enfance heureuse du monde	Oui
Arts en scène	Non
D.E.S is it	Oui
Lyon vélo	Oui
Centre social de Gerland	Non
Arche de Noé	Oui
Entraide scolaire / ESA	Oui
Racines de demain	Oui
CdQ Gerland	Oui
RIE	Oui
Crèche Septimous	Non

AFEV Gerland	Oui
Cercle lyonnais d'égyptologie	Oui
ADSSI	Non
AVF	Non
Union locale CFDT retraités	Oui
Réflexes Partage	Non

→ 34 associations (42 personnes), dont 21 assos qui venaient pour la première fois

Relevé des points abordés

1. Réunion hors saisines

- Objectif de se voir et se connaître est fondamental dans l'ESS = pertinent de resserrer les liens pour les enjeux de développement et mutualisation + réponses sur thématique précises (exemple : recherches de financement...)
- Enjeux thématiques : exemple - locaux trop cher donc obligé de partir pour avoir loyer moins cher = besoin d'une réunion thématique à ce sujet
- Nécessité de coordination des réunions
- Risque de doublon/incompréhension avec CdQ si réunions pas assez clair dans les objectifs ce qui peut expliquer que les personnes ne viennent pas trop. Bien clarifier les infos, objectifs du CVAL

Propositions de la Mairie :

L'objectif du CVAL est de faire du lien entre les associations du territoire, de ce fait il est important que le Conseil puisse avoir des moments de rencontre et des espaces de discussion. Dans la préparation des réunions, nous proposons d'aborder les thèmes de votre choix. Notre souhait commun est que le CVAL puisse être un lieu de partage d'informations, de bonnes pratiques, utiles à l'ensemble des associations. Par exemple, les questions des locaux associatifs ou des demandes de financement pourrait être abordées lors des prochaines réunions.

Concernant la coordination des réunions, le CVAL est un organe de la Mairie du 7^e arrondissement, à ce titre, le Cabinet de la Maire et Aurélie Gries (Adjointe en charge de la Vie Associative) se charge de la préparation, de l'animation ainsi que de la publication des comptes rendus des réunions.

Le Conseil de la Vie Associative et Local regroupe les associations volontaires de l'arrondissement. A travers le CVAL, les associations peuvent poser des questions ou proposer des vœux en Conseil d'Arrondissement. Le Conseil a aussi vocation à échanger sur la vie associative de l'arrondissement.

Les Conseils de Quartier eux sont composés d'habitantes et d'habitants chargés d'être des relais entre la population et la Mairie du 7^e. Ils sont notamment des partenaires privilégiés lors des concertations et des animations organisés par la Mairie dans l'arrondissement.

2. Communication

- Comment faire connaître les associations ? Faire connaître au grand public (site mairie pas mis à jour sur les associations ?)
- Il faudrait une façon de donner accès au média pour se faire connaître - idée d'un participant : club de la presse qui met à jour les journalistes, mettent des salles à dispositions pour des conférences de presse,

associations peuvent travailler avec le club de la presse, annuaire qui cible en fonction des pratiques de chaque association pour trouver quel journaliste est le plus pertinent.

- ➔ Des panneaux / écrans dans la Ma7 pour communiquer sur les associations et événements
- ➔ Liste des contacts des associations du 7 (mail générique) pour communiquer entre associations
- ➔ Proposition d'une cartographie des associations

Propositions de la Mairie :

Le site internet de la Mairie du 7^e recense les associations de l'arrondissement. Cependant, renseigner les coordonnées des nouvelles associations qui s'enregistrent chaque mois en préfecture est assez chronophage. C'est pourquoi, la Mairie du 7^e devrait travailler avec une structure annexe pour utiliser un site, où les associations pourront renseigner leurs coordonnées afin qu'elles soient accessibles au public, site qui sera inséré sur la page de la Mairie du 7^{ème}. La cartographie des associations sera réalisée automatiquement par ce site. Il vous sera présenté lors de la prochaine réunion.

Pour des raisons de confidentialité, le fichier presse de la Mairie du 7^e ne peut pas être transmis aux associations. Cependant le Club de la Presse peut se révéler être un partenaire intéressant pour les associations qui souhaitent se faire connaître dans l'arrondissement.

Des panneaux sont à disposition des associations dans le hall de la Mairie du 7^e (16 place Jean Macé). Les associations peuvent venir y scotcher les affiches de leurs événements.

L'idée d'une liste de discussion pour que les associations puissent échanger entre elles est intéressante. En revanche, une liste avec plus de 200 contacts mails semble compliquée à modérer. Il pourrait très rapidement y avoir trop de mails échangés.

En revanche, la Ville de Lyon à travers la plateforme OYE propose une sorte de forum où les membres peuvent échanger, où la Mairie pourrait vous faire parvenir les différents CR et informations. Cet outil est encore en phase de perfectionnement, nous vous proposerons une formation à son utilisation à l'automne 2023.

3. Agenda vie associative

- ➔ Trop court d'un mois sur l'autre, par exemple événement début mars c'est trop court de promouvoir fin février – il faudrait 2 mois avant ou 1,5 mois
- ➔ Agenda pourrait prévoir le mois qui vient et le mois d'après ? Proposition d'un agenda dynamique plutôt que fixe, attention car compliqué à tenir / Agenda sur un mois et demi mais dynamique sur celui d'après ?
A réfléchir

Propositions de la Mairie :

Concernant l'agenda du CVAL, il nous semble important de garder le format « agenda du mois », cela participe à la cohérence et la bonne réception de cette communication.

En revanche pour que les événements de début de mois puissent être annoncés suffisamment en avance, nous vous proposons de décaler la deadline de la newsletter au 20 du mois précédent. Ainsi l'agenda pourra être diffusé entre le 20 et le 25 et les événements de début de mois pourront ainsi être annoncés au moins une semaine avant d'avoir lieu.

De plus, nous vous alertons sur le nombre croissant d'événements figurant dans la newsletter qui ne se déroulent pas sur le territoire du 7^e. L'agenda de la vie associative étant de plus en plus long, nous pensons

qu'il serait pertinent de retirer ces événements de l'agenda afin de donner plus de visibilité à l'animation de l'arrondissement.

Concernant l'agenda dynamique, si les associations souhaitent avoir un espace numérique recensant les différents événements de l'année, nous pouvons mettre en place un agenda type google drive (peut-être à travers la plateforme OYE disponible à l'automne) qui permettrait à chaque association de renseigner ses événements. En revanche, il est important que cet outil ne soit pas confondu avec l'agenda du CVAL. Les événements y figurant n'auront pas vocation à être diffusés, la méthodologie actuelle avec le framaform restant la règle.

4. Accompagnement

- ➔ Retour de participants : Première année de vrais échanges (animation par Roxanne ++) formation sur la communication, communication aux associations en dehors des réunions, faisait du lien etc. Depuis l'été dernier : transformation, vide, très peu et sujets sans trop d'échange = besoin ++ de se connaître, s'entraider : il faut une animation absolument
- ➔ 1 formation par an pour les associations qui devait être prise en charge par la Mairie (exemple formation sur les appels à projet)
- ➔ CR devraient être diffusés aux associations du CVAL (noter les points de désaccords dans le CR) voire publié sur le site

Propositions de la Mairie :

Il est important que le CVAL puisse rester un espace de discussion pour les associations et pour cela nous avons bien conscience qu'il est nécessaire que le Conseil soit accompagné et animé. Il était inévitable que le départ de Roxanne et l'arrivée de Jean engendre un période de transition dans l'accompagnement du CVAL. Le Cabinet de la Mairie du 7^e a bien conscience de l'intérêt pour les associations d'avoir un CVAL efficient. L'objectif de la réunion de bilan avait justement vocation à faire un point sur les besoins du Conseil afin de pouvoir ajuster son accompagnement.

Concernant les formations, lors des prochaines réunions nous vous proposerons d'échanger sur les besoins précis de formation afin que celles-ci puissent répondre aux besoins du plus grand nombre d'associations.

Les comptes rendus des réunions vont être mis en ligne sous peu.

5. Saisines

- ➔ Devrait pas mélanger vie associative et saisine, il faut que ce soit deux choses différentes
- ➔ Faire plusieurs CICA / an
- ➔ Communiquer autour des instances existantes

Propositions de la Mairie :

Depuis septembre, les réunions de préparation des saisines ont été détachées des réunions du CVAL. Depuis le Conseil compte deux branches distinctes, la partie saisine et la partie Vie associative. En revanche, nous pensons qu'il est primordial que les saisines puissent refléter des questionnements et des besoins partagés par l'ensemble des associations.

Il est peut être intéressant d'expérimenter des nouvelles méthodes pour que l'ensemble des associations puissent bénéficier de cet outil.

Nous vous proposons donc que les saisines et vœux soient réfléchis par les associations individuellement en amont des réunions du CVAL. Les questions devront être envoyées à Jean en amont de la réunion puis présentées, débattues et votées lors réunion des réunions du CVAL.

L'ensemble des associations pourront ainsi proposer une ou plusieurs questions, saisines ou voeux à destination du Conseil d'arrondissement ou du Conseil Municipal. Ces questions seront soumises à un vote des associations et si elles remportent la majorité des voix, elles seront présentées par l'association en Conseil d'Arrondissement.

6. Autres

➔ Le travail en commission lors du lancement du CVAL avait permis de monter des projets communs entre associations, moments très conviviaux, pourquoi ne pas refaire ?

Proposition de la Mairie :

Nous avons bien noté la volonté pour les associations de faire du lien entre elles.

Nous vous proposerons un moment convivial type « apéro des associations » fin mai ou au mois juin.